

Communiqué du 15/03/2019

Aéroport de La Réunion Roland Garros **L'aéroport Roland Garros premier aéroport d'Outre-Mer et onzième français en 2018**

L'aéroport de La Réunion Roland Garros est devenu le premier aéroport d'Outre-Mer en 2018, selon les chiffres publiés hier, 14 mars, par l'Union des Aéroports Français (UAF). Roland Garros a accueilli l'an passé 2 473 842 passagers, devançant l'aéroport de Pointe à Pitre-Guadeloupe Pôle Caraïbes (2 446 234 passagers). L'aéroport Martinique-Aimé Césaire figure en troisième position du classement ultra-marin, avec 1 978 356 passagers.

L'UAF souligne « les belles performances de l'aéroport de La Réunion-Roland Garros (+7,9%) en dépit des difficultés liées en novembre-décembre à la crise des gilets jaunes ». L'aéroport Roland Garros pointe désormais à la onzième place du classement des aéroports français en nombre de passagers. La progression enregistrée par l'aéroport réunionnais en 2018 est supérieure à la croissance moyenne des plateformes métropolitaines (+4,8%) et à celle des aéroports d'Outre-Mer (+4,2%).

Dans le secteur du fret, Roland Garros (29 190 tonnes de marchandises traitées en 2018, +10%) reste le premier aéroport d'Outre-Mer et le septième français.



L'Aéroport de La Réunion Roland Garros se tient à votre disposition pour toute information complémentaire. Contacter notre service Communication au 0262 48 80 90